

ARRETE N° 2020-DF-RF-06-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR Sciences et technologies du numérique du 8 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences et technologies du numérique** pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Informatique

Pablo RAUZY/

Anna PAPPA/
Gilles BERNARD(IED)/

Jaziri RAKIA(IED)

parc. Micro-informatique et Machines Embarquées

Lynda SEDDIKI

Licence mention Mathématiques

Wolfgang SCHMID

Master mention Humanités Numériques

Imad SALEH/ Everardo REYES

parc. Analyse et valorisation des usages numériques

Samuel SZONIECKY/ Hakim HACHOUR

parc. Création et édition numérique

Philippe BOOTZ/ Samuel DA SILVA(M1)/ Laure LEROY(M2)

parc. Gestion stratégique de l'information

Madjid IHADJADENE/ Orelie DESFRICHES DORIA

parc. Numérique : enjeux et technologies

Philippe BOOTZ

Master mention Informatique

Arab ALI CHERIF



parc. M1 Informatique

Youcef TOUATI/

Jean-Jacques MARIAGE

parc. M2 Conduite de projets informatiques

Herman AKDAG/ Arab ALI CHERIF

parc. M2 Informatique embarquées, Images et Jeux, Intelligence Artificielle

Mehdi AMMI

parc. Technologies de l'hypermédia

Imad SALEH/

Nasreddine BOUHAI

parc. M2 Big data et fouille de données

Gilles BERNARD/

Jean-Jacques MARIAGE

Master mention Mathématiques

Abdellah MOKRANE

parc. Arithmétique, Codage et Cryptologie

Sihem MESNAGER

parc. Cybersécurité

Larbi BOUBCHIR

Master mention Patrimoine et musées Cohabilité Paris 8-Paris Ouest Bernadette DUFRENE(P8)/ Remi LABRUSSE(P.Ouest)

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Sciences et technologies du numérique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire Université Paris 8

AnnickALLAIGRE